



CHAMBRE DES SALARIES  
LUXEMBOURG

## Mot de bienvenue de Jean-Claude REDING

Président de la Chambre des salariés

prononcé lors de la séance académique pour les 20 ans de formations universitaires  
en formation continue

Seul le discours prononcé fait foi

EMBARGO JUSQU'À 18h30  
17.03.2016

Luxembourg, le 17 mars 2016

Altesse Royale,  
Messieurs, les Ministres,  
Mesdames, Messieurs, les députés des parlements européen et national,  
Mesdames, Messieurs, les représentants de nos universités partenaires,  
Chers lauréats de la promotion 2016,  
Chers invités d'honneur,

Altesse Royale,

Nous vous remercions chaleureusement avoir suivi notre invitation à la soirée d'aujourd'hui pour fêter avec nous le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'activité de la Chambre des salariés en matière de formations universitaires sous la formule de la formation continue pour adultes.

Votre présence nous encourage de persévérer dans cette voie, mais constitue aussi un acte spécial pour les 1.300 personnes, qui, depuis 1996 ont pu décrocher un diplôme de valeur et devrait encourager les salariés intéressés à une telle formation pour l'avenir.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

La formation continue n'est pas un concept nouveau. Les agriculteurs et les artisans transmettaient toujours leur expérience et leurs pratiques nouvellement élaborées à leurs enfants et aux compagnons ; eux-mêmes apprenaient tout au long de leur propre vie des expériences positives ou négatives vécues.

Les intellectuels aussi, tels que Socrate et Piston, de même que les ecclésiastiques avaient leurs disciples qu'ils instruisaient selon les méthodes propres à eux.

Et malgré tout, la formation continue ne figure pas parmi les sujets les plus traités par les historiens. La Chambre des salariés a fait de la formation continue un de ses piliers principaux d'activités. Depuis 1971, elle organise de multiples actions, mais certes elle ne fut pas la première à en faire.

Afin de créer quelque chose de durable à l'occasion de cette fête, la Chambre des salariés a confié à Monsieur Ben Fayot, en tant qu'historien, la mission d'écrire un livre retraçant les différents moments de ces initiatives. Il est remonté aux sources jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle pour en conclure avec ce qui se fait aujourd'hui.

Cet ouvrage intéressant de plus de 350 pages vous sera remis à la fin de cette soirée.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

La formation continue doit suivre les évolutions économiques et sociétales, idéalement elle pourrait même les anticiper. Le Luxembourg n'est plus ce qu'il était il y a un quart de siècle ; une économie de niveau élevé le marque, et ceci dans tous les secteurs. Le secteur des services, notamment financiers, a pris bien sûr un essor particulier.

2/4

Jadis, rares étaient les jeunes gens à entamer des études supérieures, et généralement ils provenaient de milieux aisés. En langue luxembourgeoise on dirait : « hiert Brout war gebak ». Pas besoin de se soucier de leur avenir professionnel et de l'évolution des carrières.

Si aujourd'hui l'accès aux études universitaires s'est démocratisé, il se doit néanmoins de constater que le savoir acquis à un âge jeune ne suffit plus de penser en toute quiétude à sa retraite.

L'acquisition de nouvelles compétences, une mise à jour continue des savoirs et le cas échéant même une réorientation professionnelle sont à prendre en considération par tout un chacun.

Devant cette toile de fond, notre Chambre a noué déjà en 1995 un contact avec l'IAE de l'Université de Nancy 2. Nous sommes tombés sur un directeur ouvert à une coopération, Monsieur Pierre Bardelli, dont nous saluons sa présence ici ce soir, qui a fait que le dossier avançait vite.

La demande fut telle qu'en 1996 nous avons dû ouvrir 2 promotions de la formation DESS-CAAE, convertie entretemps en un Master Aptitude à la Gestion des Entreprises. Nous en sommes à la 19<sup>e</sup> promotion.

Un principe nous était cher dès le début : en formation des adultes, l'étudiant apprend pour avoir un retour sur investissement direct. Les contenus des cours sans intérêt majeur pour l'environnement luxembourgeois ont été remplacés pour toutes les formations par des contenus à caractère luxembourgeois ou européen. Nous en remercions chaleureusement les universités partenaires pour leur compréhension.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

Dès le début de nos formations universitaires, nous cherchions aussi la collaboration avec une institution correspondante à Luxembourg. A l'époque du Centre universitaire de Luxembourg, nous pouvions offrir en partenariat deux DUT, le premier en informatique, le deuxième en gestion. L'Université du Luxembourg quant elle affichait d'autres priorités, et la formation continue n'en était pas une.

Nous sommes d'autant plus satisfaits qu'à partir de cet automne, une nouvelle phase se concrétisera : un Bachelor en informatique verra le jour, grâce à une convention signée entre nos deux institutions.

Par ailleurs, nous sommes freinés un peu dans notre élan pour proposer des formations nouvelles. Le gouvernement a décidé de charger toute nouvelle demande d'accréditation d'un coût élevé. Il est difficile de vendre aux universités étrangères cette disposition, d'autant plus qu'il n'est pas une garantie que la formation tombe sur un nombre suffisant de candidats. En plus, les programmes proposés ont parcouru toutes les formalités d'accréditation dans leur propre pays, qui tout de même se situe en Europe.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

Nous nous sommes rassemblés aujourd'hui aussi pour remettre les diplômes aux 55 lauréats de la promotion 2016. Avec ces lauréats, nous dépassons le nombre de 1.300 personnes auxquelles un diplôme a été décerné les 20 dernières années. Cette année-ci, le nombre est un peu moins élevé, étant donné que la majorité des formations n'est donnée qu'une année sur deux. Les études durent 2 ans - ce sont en général la 3<sup>e</sup> année d'un Bachelor, ou la 2<sup>e</sup> année d'un Master 2 et les nouvelles promotions ne débutent que si une promotion s'est achevée.

Je me dois de féliciter les lauréats de ce soir. Ils ont investi beaucoup d'énergie pour aboutir à leur fin. Ils se sont privés de leur temps de loisir, souvent de leur temps consacré à la famille. Le résultat de leur effort doit évidemment contribuer à leur propre intérêt, mais aussi à celui de leur entreprise et à celui de l'économie nationale.

Si la politique déclare que 80% d'une génération doivent atteindre un niveau de fin d'études secondaires et 40% un diplôme de niveau supérieur, aucun chemin ne passe outre à la formation continue. Et il ne suffit pas de distribuer des diplômes, la qualité en doit être garantie !

Je réitère mes félicitations et mes remerciements pour la confiance témoignée envers notre Lifelong Learning Center et aux lauréats de ce soir.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

Dès le début, nous avons pris l'habitude d'associer à chaque promotion annuelle un parrain. Je remercie les parrains des 20 dernières années et de surcroît les parrains présents ce soir.

Cette année, notre choix est tombé sur M. Yves Attou, lui-même certes un excellent exemple de la formation continue. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'enseignant d'éducation physique. Puis, il a mené dans le milieu scolaire et parascolaire plusieurs projets à caractère social. En 1998, M. Attou a assumé la présidence du Centre européen du Conseil mondial de radio-télévision. Il est entré au cabinet de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'Enseignement scolaire. Finalement, il était au cabinet du Premier Ministre pendant 5 ans.

Aujourd'hui, il assume la fonction de Président du Comité mondial de l'apprentissage tout en long de la vie, une association avec de nombreuses initiatives sur et pour tous les continents et avec un réseau mondial plus que appréciable.

Monsieur Attou, je vous remercie de votre contribution ce soir.

Altesse Royale, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention.